

L'HEBDO DU CNDH

N°53-56 - du 11 août au 7 septembre 2014

www.cndh.ma

M. DRISS EL YAZAMI S'ENTRETIENT AVEC DES RESPONSABLES ARGENTINS À BUENOS AIRES

Le président du CNDH a effectué les 1^{er} et 2 septembre une visite de travail à Buenos Aires durant laquelle il a rencontré plusieurs hauts responsables argentins. M. El Yazami a eu des entretiens avec les sous-secrétaires d'Etat de la Politique extérieure, et des Affaires Institutionnelles, ainsi qu'avec le secrétaire d'Etat des droits de l'homme et a tenu une rencontre avec les membres des commissions des droits de l'Homme et des Affaires étrangères au parlement argentin. M. El Yazami s'est entretenu également avec des acteurs associatifs notamment M. Balthazar Garzon, président du Centre international de la promotion des droits de l'Homme et Mme Estela de Carlotto, présidente de l'Association des Grands-mères de la Place de Mai qui a été créée en 1977 dans le but de retrouver les enfants disparus lors des violations graves des droits de l'Homme perpétrés durant cette période. Ces différentes rencontres ont porté en particulier sur le processus de justice transitionnelle du Maroc, le rôle du CNDH dans la promotion et la protection de la culture des droits de l'Homme, ainsi que sur les préparatifs du Forum mondial des droits de l'Homme qui se tiendra en novembre prochain à Marrakech et sur la participation de l'Argentine à ce Forum auquel prendront part plus 5.000 acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux.

CONTRIBUTION DU CNDH AUX TRAVAUX DE LA 67^{ÈME} SESSION DU COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT

A l'occasion de la soumission par le Maroc du 3^{ème} et 4^{ème} rapports périodiques sur la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant et de son rapport initial concernant le Protocol facultatif sur l'implication d'enfants dans les conflits armés, le CNDH a présenté au Comité des droits de l'enfant des Nations unies qui tient sa 67^{ème} session du 1^{er} au 19 septembre 2014 à Genève, une contribution dans laquelle il a exprimé ses avis et ses recommandations relatifs à la situation des droits de l'enfant au Royaume du Maroc. Ainsi, le CNDH a mis en exergue les efforts déployés par le Maroc en vue de protéger et promouvoir les droits des enfants, et s'est arrêté sur les défis qui se posent en matière d'accès à l'éducation préscolaire et à la santé, au niveau des conditions de vie dans les centres de sauvegarde de l'enfance et les établissements pénitentiaires, la courbe ascendante des mariages des mineurs, et l'absence de mécanismes efficaces de coordination et d'évaluation périodique de la mise en œuvre des politiques et programmes ciblant les enfants. A l'issue de sa contribution, le Conseil a recommandé au gouvernement l'adoption d'une série de mesures dont la mise en œuvre effective de la politique publique intégrée de protection de l'enfance récemment élaborée, la révision de toute la législation pertinente afin d'en assurer la pleine conformité avec les conventions internationales auxquelles le Maroc est partie, la mise en place d'une justice adaptée aux enfants, conformément aux standards internationaux, et l'accélération de la mise en place d'un mécanisme de recours indépendant aisément accessible pour tout enfant victime de violation de l'un de ses droits.

RENCONTRE À GENÈVE SUR LE DROIT DE CONTESTER DEVANT LE TRIBUNAL LA LÉGALITÉ DE LA DÉTENTION

M. Alla AL Basraoui, président de la CRDH de Béni Mellal-Khouribga a participé à la rencontre sur le droit de contester devant le tribunal la légalité de la détention organisée le 1^{er} et 2 septembre à Genève par le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire. Dans une contribution prononcée à cette occasion, M. EL Basraoui a mis en exergue les recommandations du Conseil visant à promouvoir le droit à un procès équitable et à prévenir les violations des droits de l'Homme y compris les détentions arbitraires, et ce, à la lumière des normes internationales des droits de l'homme et des dispositions de la Constitution de 2011.



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
Conseil national des droits de l'Homme

MISSION D'INFORMATION AU PROFIT D'UNE DÉLÉGATION DE L'INSTANCE VÉRITÉ ET DIGNITÉ DE TUNISIE

Le CNDH a reçu le 1^{er} septembre une délégation de l'Instance vérité et dignité de Tunisie conduite par sa présidente, Mme Sihem Ben Sedrine dans le cadre d'une mission d'information qui s'est poursuivie jusqu'au 5 septembre. Cette mission d'information a permis à la délégation tunisienne de s'enquérir de l'expérience marocaine en matière de justice transitionnelle en général et du mandat de l'Instance équité et réconciliation (IER) en particulier. Les travaux de cette mission se sont déroulés en trois panels : 'contexte et genèse de la justice transitionnelle au Maroc', 'mise en œuvre du mandat de l'IER' et 'problématiques et leçons apprises'. Ils ont été marqués par plusieurs contributions notamment sur 'l'histoire politique du Maroc', 'les droits de l'Homme : réformes institutionnelles et acteurs sociaux', 'l'émergence de la problématique de la justice transitionnelle', et 'l'instance indépendante d'arbitrage'. Des éclairages ont été également donnés aux membres de la délégation tunisienne sur le mandat de l'IER (mise en place, établissement de la vérité, les auditions publiques, la réparation individuelle et communautaire, le rapport final, suivi de la mise en œuvre des recommandations etc).

ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS

Le ministre des Maliens de l'Extérieur (le 12 août 2014) :

M. Driss El Yazami a reçu M. Abdrahmane Sylla, ministre des Maliens de l'Extérieur en présence de l'ambassadeur du Mali au Maroc M. Ousmane Amadou Sy. Lors de cet entretien qui a porté sur les problématiques liées à l'immigration, M. Driss El Yazami a mis l'accent sur l'importance de créer une alliance africaine de l'immigration qui se chargera de gérer les questions relatives à l'immigration, de défendre les droits des immigrés dans le continent africain et d'échanger les pratiques et les expériences relatives à la gestion des questions des communautés africaines résidant à l'étranger. M. El Yazami a mis en exergue également les efforts du pays visant à respecter la dignité et les droits des étrangers au Maroc conformément à la nouvelle politique migratoire du Maroc mise en place suite aux recommandations du rapport du CNDH sur l'immigration et le droit d'asile au Maroc.

CRDH

LAÂYOUNE-ESSMARA

DES RENCONTRES D'INFORMATION AVEC LES ACTEURS ET LES PARTENAIRES LOCAUX

La CRDH de Laâyoune-Essmara a tenu le 5 septembre une rencontre d'information avec les représentants des autorités locales, des Conseils élus, des services extérieurs et du tissu associatif dans la province de Tarfaya. Cette rencontre a permis de jeter la lumière sur la participation de la Commission au Forum mondial des droits de l'Homme prévu à Marrakech en novembre 2014 et de partager avec les participants son expérience en matière de protection et de promotion des droits de l'Homme. Deux autres rencontres d'information ont été organisées par la CRDH respectivement les 3 septembre et 19 août avec l'Agence de développement des provinces du Sud et les médias locaux. Lors de la première rencontre à laquelle a pris part le Directeur général de l'Agence, l'accent a été mis sur la nécessité de renforcer les efforts de coopération entre la CRDH et l'Agence en vue de contribuer à la promotion des droits économiques, sociaux et culturels dans ces provinces. Alors que la journée d'information avec la presse locale a constitué une occasion pour informer sur les actions de la CRDH en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme et de mettre en place une plateforme commune visant à renforcer la diffusion de la culture des droits de l'Homme à travers les médias.

TANGER

LES PERSPECTIVES DU FORUM MONDIAL DES DROITS DE L'HOMME

La CRDH de Tanger a animé le 21 août à Mouqrissat (Ouazzane) une rencontre d'information sur le thème 'Forum mondial des droits de l'Homme : contextes et perspectives', dans le cadre des activités de la quatrième édition du festival de Mouqrissat qui s'est tenu du 21 au 24 août. M. Mohamed Hamdi, membre de la Commission a mis en exergue le contexte et les perspectives du Forum mondial des droits de l'Homme ainsi que les principales thématiques qui seront débattues lors de cette rencontre internationale, en insistant sur l'importance de la participation des acteurs au niveau local.

TAN-TAN-GUELMIM

RENCONTRE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE LOCALE

La CRDH de Tan-Tan-Guelmim a organisé une rencontre d'information avec les différentes composantes de la société civile locale dans l'objectif de jeter la lumière sur les enjeux de la participation au Forum mondial des droits de l'Homme. Cette rencontre signe le lancement d'une série de rencontres qui seront organisées par la CRDH au niveau de son mandat territorial dans l'objectif de mobiliser et de se concerter avec les différents acteurs de la société civile en vue de garantir une participation efficiente des associations durant cet événement mondial.

AL HOCEIMA-NADOR

VÉRITÉ, MÉMOIRE ET HISTOIRE

La CRDH d'Al Hoceima-Nador a organisé le 29 août à Midar (province de Driouche) une rencontre de concertation avec les acteurs de la société civile au sujet de leur participation au Forum de Marrakech. Outre la présentation du contexte du Forum et de ses principaux objectifs, les participants ont débattu de la participation de la Commission régionale qui sera axée sur la question de la vérité, l'histoire et la mémoire. Ils ont adopté plusieurs recommandations visant à garantir le succès de la participation de la Commission et de ses partenaires à cet événement international. La CRDH avait organisé le 22 août une première réunion de concertation avec le tissu associatif local qui avait pour objectif de mobiliser les associations et de garantir une participation massive et élargie des dynamiques associatives de la région du Rif lors de ce Forum.

MARRAKECH

MONITORING DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTÉ

La CRDH de Marrakech, sous la direction de son président, M. Mustapha Laâri, a effectué des visites d'investigation et de monitoring au Complexe pénitentiaire Moul EL Bergui, et à la prison locale de Safi. Cette initiative vient en réponse à des plaintes de détenus reçues par le groupe de travail chargé du monitoring et de la protection des droits de l'Homme du Conseil. Par ailleurs et dans le cadre des rencontres de mobilisation lancées en vue de garantir une participation efficiente des associations locales au Forum mondial des droits de l'Homme, la CRDH de Marrakech a organisé le 30 août à Essaouira une rencontre d'information avec les acteurs de la société civile. Cette rencontre qui a été animée par M. Khalid Serhane, membre de la Commission a été la première d'une série de rencontres similaires organisées dans la préfecture de Marrakech et les provinces de Safi, Errhamna, et Kelaât Sraghna.

RABAT-KÉNITRA

LA WILAYA DE LA RÉGION REND HOMMAGE À LA CRDH

La Wilaya de la région d'EL Gharb Chrarda Béni Hssen a rendu hommage à la CRDH de Rabat-Kénitra en la personne de son président M. Abdelkader Zraih, eu égard au rôle joué par la Commission dans la promotion et la protection des droits de l'Homme dans la région. Cet hommage a été rendu dans le cadre de la cérémonie de distinction et d'excellence organisée par Mme Zineb EL Adaoui, Wali de la région en faveur de femmes et d'hommes ayant contribué au rayonnement pluridisciplinaire de la capitale du Gharb.

CASABLANCA-SETTAT

EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME

La présidente de la CRDH de Casablanca-Settat, Mme Soumicha Riyaha a participé du 31 août et au 2 septembre au Caire à un atelier de travail sur les normes de qualité pour les programmes d'éducation aux droits de l'Homme. Organisé par le Centre des Nations unies pour la formation et la documentation dans le domaine des droits de l'Homme, cet atelier de travail avait pour objectif de développer des programmes d'éducation aux droits de l'Homme dans la région MENA. Les participants ont discuté de différentes thématiques dont le système de la qualité et ses applications pédagogiques, l'audit qualité, les normes et les approches de la qualité dans le domaine des droits de l'homme et la réalité de la diffusion de la culture des droits de l'Homme.